



L'UNSA VOUS INFORME

CSE d'avril 2025

Contact UNSA CPDL : unsa.cpd@gmail.com / 06 07 26 31 57

L'AMBITION PLASMA et son DÉPLOIEMENT RÉGIONAL



L'augmentation des objectifs de prélèvement de plasma conduit la direction à revoir l'organisation des sites fixes et à en élargir les horaires d'ouverture. Pour positionner un maximum de RDV sur ces horaires, chaque étape du don est réduite à son maximum. Ainsi, malgré les objections des élus du CSE, la direction construit les trames de RDV en considérant qu'un **don de plasma ne prend pas plus de 1h15 top chrono** entre l'arrivée et le départ du donneur...une femme de 60kg, peut être, mais pas un homme de 80kg ! Et pour optimiser encore plus, la planification se fait a minima...voici ce que ça donne :

	Objectifs plasma 2024	Objectifs plasma 2025		Évolution 2025 par rapport à 2024
		Annoncés en décembre 2024	Annoncés en février 2025	
Angers	3800	3973	4100	7,89%
Blois	2500	3440	3550	42%
Bourges	2000	2713	2800	40%
Châteauroux	1100	1163	1200	9,09%
La Roche/ Yon	4000	4555	4700	17,5%
Laval	2700	2616	2700	0
Le Mans	2100	2912	3005	43,10%
Nantes	7000	8237	8500	21,42%
Orléans	3805	4075	4205	10,51%
Saint Nazaire	2500	3198	3300	32%
Tours	2800	3818	3940	40,71%
CPDL	34305	40700	42000	22%

Selon les sites :

Augmentation du nombre de samedis travaillés

Journées de moins de 6h

Cadencement des RDV à flux tendu

1 IDE **seule** au prélèvement à Bourges

Pas de pause (= augmentation du risque routier)

Pas d'avantage resto



A noter : les petites journées pourraient être complétées d'un temps de mission annexe... à suivre

D'autres sites vont suivre... participez aux projets !

A chaque présentation de déploiement de l'ambition plasma sur les sites de la région, les projets sont annoncés comme étant élaborés avec le personnel, voire même validés par l'équipe. Dans les faits, ce n'est jamais le cas ou de façon très marginale.

Pourquoi ? La direction nous assure vouloir que les équipes soient associées aux projets. Donc si **un projet se met en place sur votre site, n'hésitez pas à demander des informations à votre encadrement, ou à vous adresser aux élus UNSA**. Ces modifications d'horaires vous concernent directement ! C'est le moment de donner votre avis.

MDD de Nantes : vers une MDD ouverte de 8h à 20h

Nbre de plasmas prélevés : 2 907 en 2022 / 5 694 en 2023 / 7465 en 2024 / Objectifs 2025 : 8500

Compte tenu du taux de remplissage des RDV à 90%, et du manque de place pour ajouter des séparateurs supplémentaires à la MDD de Nantes, la direction envisage un accueil continu des donneurs, de 8h à 20h, pour remplir les objectifs de l'ambition plasma. 2 équipes se relayeront de 7h45 à 20h00 avec des horaires permettant une pause ou une coupure repas et l'avantage restauration correspondant. Afin de pouvoir mesurer les impacts sur les conditions de travail et ajuster l'organisation en associant l'équipe, 6 jours tests seront réalisés avant de pérenniser cette organisation. L'UNSA invite l'équipe de Nantes à tracer tout ce qui permettra d'alimenter le retour d'expérience.

1^{er} jour de test : le 21/05/25





L'UNSA VOUS INFORME

CSE d'avril 2025

Contact UNSA CPDL : unsa.cpdl@gmail.com / 06 07 26 31 57

RAPPEL ANAT :

règles de **PLANIFICATION** raisonnée du temps de travail quotidien

Pour l'ensemble des activités



INTERDIT



1 seule fois par semaine MAXI

Par dérogation,
pour le personnel
de collecte



**2 fois par sem.
maximum**

SOYEZ VIGILANTS : les nouveaux horaires de MDD prévoient de nombreuses journées de moins de 6h ! Vous ne devez pas être planifiés moins de 6h, plus de 2 fois par semaine !

Actualisation de la charte des utilisateurs et des administrateurs des systèmes d'information (SI) de l'EFS

**Branchement
TEL sur PC EFS :
INTERDIT**

Pour garantir la sécurité des données qui circulent dans notre établissement et plus généralement la sécurité du système d'information de l'EFS, une mise à jour des chartes utilisateurs et administrateurs des SI de l'EFS était nécessaire.

Toutefois, il ne faut pas oublier que l'informatique, bien qu'omniprésent au quotidien, est loin de notre cœur de métier et que certaines consignes pourraient apparaître obscures pour un certain nombre de personnels utilisateurs.

C'est pourquoi **l'UNSA demande un accompagnement spécifique** pour le personnel avant la mise en place de cette charte (sensibilisation, cas pratiques, etc), pour s'assurer que chacun s'engage de façon éclairée, **sur les bonnes pratiques à adopter** (entre autres : ne pas charger de téléphone (y compris les téléphones professionnels), ni insérer de clé USB non approuvée par le SI sur les ordinateurs de l'EFS, etc), **et sur les sanctions encourues**.

Au niveau national, **l'UNSA réclame un Règlement Intérieur UNIQUE**, pour notre Etablissement qui se veut UNIQUE. Car à ce stade, l'ensemble du personnel de l'EFS devra respecter les mêmes règles sur tout le territoire, mais ne sera pas soumis aux mêmes sanctions, selon sa région.

Contact UNSA CPDL : unsa.cpdl@gmail.com / 06 07 26 31 57



JOURNÉE MONDIALE Santé et sécurité au travail

La Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail vise à promouvoir la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, dans le monde entier.

Comment se fait la prévention à l'EFS ?

Le DUERP sert à identifier les risques présents sur les sites et le PAPRIACT propose les actions préventives nécessaires.



En pratique, le DUERP est un fichier Excel tellement surchargé qu'il en devient illisible. Les risques sont empilés sans analyse des causes. Quant à lui, le PAPRIACT recense de nombreuses mesures de prévention inachevées et reportées d'année en année. Par ailleurs, la prévention des Risques Psycho Sociaux (RPS) est insuffisante voire inefficace. Compte tenu de l'Ambition Plasma, de la pénibilité des métiers exercés à l'EFS, de la politique d'efficacité et de la transformation de l'établissement, **il devient urgent que les risques soient bien identifiés et réellement pris en compte !**

Focus IES/AES – le savez-vous?

« Est considéré comme un AES une projection de sang sur peau sans lésion pour laquelle le contact dépasse 15 minutes »

Mode opératoire CPL/ENV/HSP/MO/030 version : 3 - CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG (AES)
Un rapide sondage auprès du personnel concerné montre que cette information est méconnue, faisant craindre une sous-déclaration des AES. Soyez vigilant(e) !

Travaux sur le site d'ANGERS



2 chantiers sont en cours sur le site d'Angers :

- Remplacement des réseaux d'eau glacée et d'eau chaude chauffage, dont les travaux devraient durer jusqu'à fin 2025,
- Réalisation d'une salle de réunion de 117 m² au 1^{er} étage, pouvant accueillir 35 personnes (durée prévisionnelle des travaux : 4 mois).

N'hésitez pas à contacter l'UNSA en cas de gêne ou de question sur les travaux.

Contact UNSA CPDL : unsa.cpd@gmail.com / 06 07 26 31 57